



LA PLATEFORME D'ACCÉLÉRATION SPORT EN OCCITANIE



Candidatures ouvertes :
DU 27 JANVIER AU 28 FÉVRIER





ENTREZ DANS LE STADE !

Start-ups de la filière Sport, intégrez la 1ère promotion de l'Accélérateur Sport Occitanie : 12 mois d'accompagnement collectif et individuel pour booster la croissance de vos entreprises.

Vous pouvez candidater jusqu'au 28 février 2020 !

La plateforme d'accélération s'inscrit dans la continuité des programmes d'accompagnement développés par Ad'OCC Sport. Sur-mesure et adapté aux spécificités et enjeux du secteur, cet accompagnement est cofinancé par la Région Occitanie, Ad'OCC et l'entreprise.

8 start-ups spécialisées dans la filière Sport vont pouvoir rejoindre la dynamique régionale impulsée en partenariat **avec 3 clubs professionnels d'Occitanie** : le Narbonne Volley, le Stade Toulousain et l'USAP.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



APPARTENIR À
LA FILIÈRE
SPORT



ÊTRE IMMATRICULÉ
EN OCCITANIE



PROPOSER UN
PRODUIT/SERVICE
INNOVANT



JUSTIFIER
D'UN MODÈLE
ÉCONOMIQUE
ÉPROUVÉ



... AVEC L'ENVIE
DE GAGNER !

LES AVANTAGES DU PROGRAMME



La plateforme d'accélération sport propose un accompagnement structuré de 12 mois pour aider le dirigeant à gagner en visibilité, en efficacité et en chiffre d'affaires. Il se décompose en 3 points principaux.

A. Un programme de formation adapté aux besoins des jeunes entreprises, **5 séminaires de 2 jours de formation** et **6 worktimes**.

B. Un pool de compétences mobilisables et des conseils adaptés aux problématiques.

C. Un réseau et une mise en relation forte grâce à la désignation d'un référent facilitant l'adaptation des startups dans l'écosystème.

UNE PLATEFORME D'ACCÉLÉRATION PARTENARIALES AVEC LES CLUBS PROFESSIONNELS

Un mise à disposition d'espaces de travail adaptés pour les startups

- Un minimum de 6 postes de travail pour intégrer au moins deux startups
- Des salles de réunions à disposition
- Des conditions qualitatives à des tarifs abordables

Une véritable implication des clubs professionnels dans l'accompagnement des startups :

- Favoriser la mise en place d'expérimentations
- Impliquer leurs partenaires et faire profiter de l'écosystème du territoire
- Faciliter la possibilité pour les startups de participer à la vie du club
- Mise valeur des startups et communication





CALENDRIER DU PROGRAMME

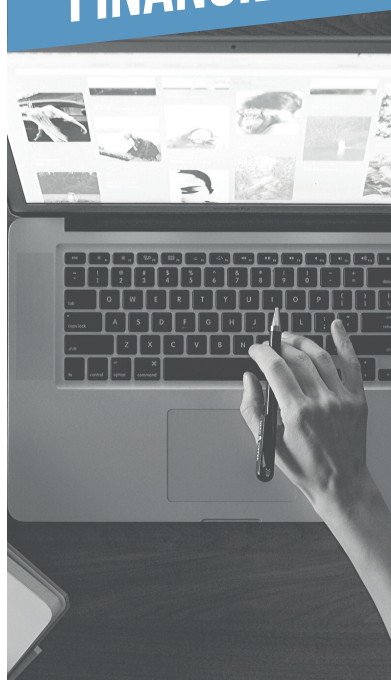
**27 JANVIER AU
28 FÉVRIER 2020 :**
Dépôt des
candidatures

5 MARS 2020 :
Audition et
sélection des
candidats

9 MARS 2020 :
Communication
de la décision
finale

**AVRIL 2020/
MARS 2021 :**
Programme
d'accélération
sur 12 mois

COÛTS ET PARTICIPATION FINANCIÈRE



Les 3 clubs proposeront une offre d'hébergement aux startups, leur permettant de disposer de bureaux équipés. Cette offre d'hébergement sera proposée à un prix attractif pour faciliter le développement rapide de l'entreprise.

Elle intégrera d'autres avantages tels que des services mutualisés (salles de réunion, internet, boîte postale, photocopies etc.).

L'accompagnement collectif (Formation et Worktimes), est gratuit. Il est pris en charge par l'Agence Régionale de Développement Économique AD'OCC.

Enfin, en fonction de votre stratégie de développement, l'agence régionale vous accompagnera pour solliciter les financements régionaux adaptés à vos besoins.